

Assemblée Générale Ordinaire - Visioconférence - Mercredi 4 juin 2025 Procès-Verbal adopté le 11 juin 2026

Délégués présents :

Comité 75 (8 délégués – 24 voix), Comité 77 (2 délégués – 6 voix), Comité 78 (5 délégués – 16 voix), Comité 91 (3 délégués – 9 voix), Comité 92 (6 délégués – 20 voix), Comité 93 (4 délégués – 12 voix), Comité 94 (8 délégués – 24 voix), Comité 95 (4 délégués – 12 voix), licenciés individuels LIFB (1 délégué – 1 voix) **soit un total de 41 délégués (45,5%) représentant 124 voix (47,3%)**

Rappel des textes statutaires : *pour délibérer valablement, l'Assemblée Générale doit se tenir en présence d'au minimum 25% des délégués représentant 25% des voix.*

Nombre de délégués et nombre de voix	Total Licences 2023-2024	Nombre de Délégués théorique	Nombre total de Voix théorique	Nombre de Délégués présents	Nombre de voix présentes
Ligue Ile-de-France	4	1	1	1	1
Comité Départemental 75	4 782	11	33	8	24
Comité Départemental 77	5 753	12	36	2	6
Comité Départemental 78	6 008	12	37	5	16
Comité Départemental 91	5 390	12	35	3	9
Comité départemental 92	6 214	12	38	6	20
Comité Départemental 93	2 749	9	23	4	12
Comité Départemental 94	4 322	11	31	8	24
Comité Départemental 95	3 753	10	28	4	12
Total	38 975	90	262	41	124

Invité : Franck LAURENT (Président FFBaD)

Autres personnes présentes : Hélène BUSSOLINO (Présidente d'honneur), Thierry LEGRAND (Cabinet Exponens), Raphaële TERQUEM (Audit'RS), Lise ALLAERT, Sonia KACED, Brigitte VINCENT, Anouk CHUTET, Audrey DANDY, Ismaël AHOUNOU, Christophe ASSIE, Jimmy JOUHANNET, Yann MOAL (IMBC92).

Excusés : Patrick KARAM (Vice-président Conseil Régional Ile-de-France), Cécile NICOL (Responsable du pôle sport DRAJES Ile-de-France), Evelyne CIRIEGI (CROS Ile-de-France)

Salariés LIFB : Marion BORELLE, Geoffrey DEVANLAY, Hervé GOULIN, Catherine MEUNIER, Olivier DAUBE.

Ordre du jour :

- Ouverture de l'Assemblée Générale et allocution des personnalités
- Adoption du PV de l'AG du 03-03-2025 - **Vote n°1**
- Rapport moral complété du rapport d'activité 2024 – **Vote n°2**
- Rapport financier 2024 et rapport de la Commissaire aux Comptes - **Vote n°3**
- Proposition d'affectation du résultat 2024 – **Vote n°4**
- Rapport de la Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées
- Proposition de tarifs statutaires 2025-2026 – **Vote n°5**
- Proposition de budgets 2025 modifié et 2026 - **Vote n°6**
- Proposition de règlement financier de la LIFB - **Vote n°7**
- Récompenses : prix Hélène Bussolino et mérites fédéraux
- Clôture de l'Assemblée Générale

1- Ouverture de l'Assemblée Générale et allocution des personnalités :

A 20h00 (clôture de l'émargement), le taux de présence des délégués (41 – 45,5%), représentant 124 voix (47,3%) permet le bon déroulement des débats et des votes.

Rappel de l'article 8 – paragraphe 7 des statuts LIFB : *pour délibérer valablement, l'Assemblée Générale doit se tenir en présence d'au minimum 25% des délégués représentant 25% des voix (base 2023-2024 de 38.975 licences hors licences estivales et titres de participation soit 90 délégués et 262 voix).*

L'Assemblée Générale est ouverte à 20h00.

Le Président **Hugo ANEST** remercie tous les délégués présents, Présidents de comités départementaux, invités, licenciés et salariés de la Ligue.

Tous les délégués (et Présidents de comités en copie) ont reçu :

- Le PV de l'Assemblée Générale du 03-03-2025,
- Le rapport d'activité 2024,
- Les documents financiers fournis par le cabinet Exponens et rapport de la commissaire aux comptes,
- Le rapport financier du Trésorier 2024 ainsi que le réalisé analytique,
- Les budgets 2025 modifié et 2026,
- Le règlement financier et le manuel des procédures,

Hugo ANEST informe que la LIFB a décidé de faire appel à la solution en ligne Balotilo pour l'organisation des différents votes et que ces votes ne se dérouleront pas à bulletin secret.

Il remercie **Franck LAURENT**, Président de la FFBaD, de sa présence et lui passe la parole :

« *Merci Hugo, bonsoir à tous.*

Je vais être assez bref dans mon allocution parce que j'ai vu que vous aviez beaucoup de sujets à traiter ce soir. Le sujet qui nous préoccupe tous, et c'est plutôt une bonne nouvelle, c'est l'augmentation du nombre de licenciés de la fédération (+30.000 adhérents cette saison). Je dis que c'est un sujet parce qu'il faut qu'on accueille tous nos adhérents de la meilleure façon possible et pour autant, nous n'avons pas créé de club supplémentaire pour accueillir ces adhérents.

C'est justement le cas en Ile-de-France, vous accueillez 6.000 adhérents supplémentaires et vous êtes exactement le même nombre de clubs en 2025 ; c'est à peu près le même constat sur tous les territoires. Donc je tiens à vous féliciter car ces chiffres sont très impressionnants. 6.000 adhérents de plus, cela montre l'engouement autour du badminton après les exploits de Charles et Lucas lors des JOP2024. L'enjeu de cette nouvelle olympiade alors que vos clubs commencent ou sont déjà saturés, ce sera évidemment la création de nouveaux clubs. Il faut qu'on puisse être en capacité de créer de nouveaux clubs pour accueillir et fidéliser cet afflux de pratiquants.

Il existe des clubs non affiliés et il y a des territoires aussi pour créer de nouveaux clubs. Peut-être pas spécifiquement sur Paris intramuros et la petite couronne parce que c'est compliqué mais peut-être un petit peu sur les autres départements et c'est pour ça que la nouvelle équipe dirigeante va proposer une politique d'accompagnement financier de création d'équipements.

La note sur la partie équipement est en cours de rédaction et sera votée lors du COMEX le 28 juin. Je crois que les territoires ont été sollicités et l'idée c'est de pouvoir sur l'olympiade disposer d'une enveloppe de 200.000 à 300.000 euros sur les équipements.

L'autre point que je voulais aborder, vous savez que les championnats du monde vont se dérouler sur votre territoire à la porte de la chapelle. On dit qu'aujourd'hui c'est complet mais uniquement sur le vendredi et le week-end. Il va y avoir un certain nombre de places qui vont être remises en vente pour le lundi, mardi, mercredi et dans une moindre mesure le jeudi.

Pour le week-end également, il y aura des places qui vont être libérées parce que c'est suivant le nombre de journalistes qui sont présents. La BWF pourra aussi relâcher des places. On le saura au fil de l'eau, donc je vous invite à bien suivre les communications fédérales jusqu'à fin juillet parce que ce que j'ai donné comme consigne hier aux équipes événementielles, c'est que toutes ces places-là doivent être envoyées en priorité vers les clubs.

Le dernier point qui concerne l'Île-de-France et le vote récent du COMEX qui a attribué l'accueil du championnat de France top 12 en 2026 à LEVALLOIS. Je tiens à féliciter le club pour la qualité de son dossier parce qu'il y avait beaucoup de concurrents (4 dossiers de candidatures).

Donc ça n'a pas été facile de départager les dossiers parce qu'ils étaient vraiment tous de qualité.

Voilà, je ne suis pas trop long et en tout cas je vous adresse à nouveau toutes mes félicitations pour le travail accompli et votre progression en termes de licenciés ; vous êtes la première Ligue de France. 45.000 licenciés, c'est quelque chose d'assez conséquent.

Je vous remercie en tout cas de votre attention, je ne resterai pas jusqu'à la fin de vos débats ayant d'autres obligations par la suite mais je reste à votre disposition. »

2- Proposition du PV de l'AG du 03-03-2025 :

Vote n°1 : approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale électorale du 03/03/2025.

Votants : 118 – Suffrages exprimés : 108 – Pour : 108 (100%) – Abstentions : 10 : **ADOPTÉ**

3- Rapport moral complété du rapport d'activité 2024

Rapport moral d'Hugo ANEST

« Je ne ferai pas l'énumération complète des actions du rapport d'activité 2024 que vous avez tous reçu et lu, j'imagine. Comme vous avez pu le constater, il s'agissait d'une nouvelle année extrêmement chargée, pour l'ensemble du monde associatif, et surtout pour le mouvement sportif. Une année 2024 marquée donc par beaucoup de faits saillants, à la fois pour la Ligue mais plus largement pour le badminton.

Commençons peut-être par un point qui a été évoqué par Franck, c'est l'évolution du nombre de licenciés. Vous connaissez certainement ces chiffres, mais la LIFB a terminé l'année civile 2024 à plus de 39.000 licenciés. A la date du 4 juin, nous nous situons au-delà des 45.000 licenciés en île de France. C'est une évolution notable et assez extraordinaire pour être évoquée.

Le badminton n'a pas connu d'évolution aussi franche depuis très longtemps ; il y a évidemment un effet JO mais il y a aussi un effet lié à l'ensemble des actions que toutes et tous vous avez mis en place au sein de vos clubs et comités. Et parfois en partenariat avec la Ligue. C'est un record dont il faut se féliciter évidemment.

Néanmoins, des défis majeurs nous attendent ! Comment fidéliser cet afflux massif de joueurs dans les clubs, comment arriver à conserver cette dynamique ?

Nous sommes tous conscients qu'il sera compliqué de maintenir ce nombre de licenciés dans les saisons à venir. Cette dynamique est fortement conjoncturelle, mais pas uniquement. Beaucoup de clubs ont mis des choses en place très intéressantes et structurantes. La LIFB a d'ailleurs valorisé en 2024, via la dotation financière d'un plan de structuration, les clubs qui ont mis en place des actions pour fidéliser ou se structurer.

Vous avez quelques éléments chiffrés à votre disposition pour l'année 2024, en comparaison également avec les années précédentes.

À noter tout de même le faible nombre de minibads mais c'est malheureusement une constante en Île-de-France depuis maintenant très longtemps. On est quand même en retard sur la licenciation des plus jeunes.

On voit que la dynamique Post COVID est très forte avec des chiffres supérieurs à ceux de 2020 ou avant. En 2020, nous étions d'ailleurs plutôt sur une stagnation, voire un léger recul du nombre de licenciés. Ce nombre de licenciés plus important à fin 2024, s'est poursuivi en 2025 et espérons-le également en 2026.

Je ne pouvais pas dans ce rapport moral ne pas parler des Jeux olympiques et paralympiques de Paris qui ont été une totale réussite pour l'ensemble des sports et pour le badminton en particulier. Une mobilisation importante de la part des clubs, des comités et de la Ligue à l'occasion des animations avant et pendant les JO et sur le volet héritage également un petit peu. Et puis surtout une mise en visibilité forte de notre pratique en raison principalement des résultats de Charles NOAKES et de Lucas MAZUR, tous les 2 champions olympiques. Lucas et sa partenaire en double mixte ont également remporté une Médaille de bronze.

Et puis il est nécessaire de ne pas oublier nos représentants franciliens, Maud LEFORT qualifiée en SU 5, ainsi que MÉRIL LOQUETTE. Tous les 2 malheureusement, n'ont pas eu les résultats escomptés, en particulier Maud dont nous attendions beaucoup mais qui figurait dans une poule très relevée avec la championne olympique et la médaillée de bronze.

Ces résultats vont nous permettre de poursuivre la dynamique qui avait été entamée sur les années précédentes. Ces jeux ont représenté un grand tremplin pour tous.

Je vous remercie en tout cas toutes et tous d'avoir animé et fait vivre vos territoires au rythme de ces Jeux Olympiques et Paralympiques.

Lors des JOP, de nombreux officiels techniques franciliens étaient sélectionnés, en particulier sur des juges de ligne ; il est nécessaire de leur adresser nos remerciements et de les féliciter d'avoir été sur le pont, eux qui seront aussi présents pour certains lors des championnats du monde qui auront lieu à la fin de l'été.

2024, c'était aussi le 50^{ème} anniversaire de la Ligue, créée en 1974, avant même la Fédération française de de Badminton.

Cet événement, fêté en novembre à Paris, a réuni les délégués des comités, les acteurs historiques de notre sport en Ile-de-France. De l'avis de tous, ce fut une formidable réussite avec la parution du livre des 50ans, des quizz sur l'histoire du badminton francilien et la présence inédite d'objets et affiches, mis à disposition par HÉLÈNE BUSSOLINO ou encore SANDRA DIMBOUR.

Je remercie chaleureusement celles et ceux qui ont pu se rendre disponibles à cette occasion.

Il était vraiment important pour les équipes actuelles de la Ligue de valoriser cette histoire.

Nous aurons l'occasion de nous retrouver une nouvelle fois, à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de la fédération qui arrivera très prochainement.

D'autres faits 2024 quand même importants qui ne sont pas illustrés, mais sur lesquels j'aimerais revenir.

Beaucoup de très bons résultats sportifs pour les athlètes franciliens, que ce soit sur les championnats de France Séniors, les championnats de France vétérans, les France jeunes et voire même des titres européens et mondiaux pour certains d'entre eux. Cela fait déjà plusieurs années que les bons résultats se répètent. C'est une très bonne nouvelle que certains de nos pratiquants et pratiquantes puissent exceller à l'international, y compris dans les catégories vétérans.

L'accès au haut-niveau est une des fonctions régaliennes de la Ligue avec la mise en valeur de notre engagement par ces excellents résultats depuis plusieurs années voire décennies. Cela se traduit en particulier par un pôle espoir qui fonctionne très bien, qui donne énormément de résultats.

Par le biais de partenariats fructueux, d'autres structures œuvrent pour le haut niveau, sur les jeunes, en particulier via la pré-filière et tout un système de détection et de stages proposés aux meilleurs joueurs du territoire qui auront pour objectif d'intégrer, à terme, le pôle espoir.

Il est important aussi de rappeler que le secteur diversité des pratiques a connu une énorme montée en charge de ses activités, ce qui a nécessité un engagement important en ressources humaines. En partenariat avec les comités et les clubs, ces actions ont permis d'attirer près de 17.000 participants sur des animations en extérieur (du stade vers l'emploi, Bad'Tour, animations dédiées JOP, sport en entreprise).

Plusieurs milliers de personnes non licenciées ont donc pu, en 2024, tenir une raquette de badminton et cela concourt également à notre développement, et il est important de le souligner. Un focus est à faire sur l'opération du stade vers l'emploi (DSVE) pour rappeler qu'en 2024, ce sont 11 opérations menées sur tout le territoire en collaboration avec les clubs et comités. Ces opérations, qui ont un réel impact social auprès des demandeurs d'emploi (plus de 70% de retour à l'emploi) ont également une vraie plus-value pour le badminton avec potentiellement aussi de futurs licenciés.

Un point aussi sur les clubs para accueillants ; ce réseau, monté depuis quelques années maintenant compte désormais 29 clubs pour un objectif de 50. Il reste des efforts à fournir pour mailler correctement le territoire mais c'est un réseau en constante progression.

Il est important que les pratiquants et pratiquantes parabadistes puissent savoir aussi qu'est ce qui est proposé derrière ces clubs para accueillants : est ce qu'il y a un encadrement formé, professionnel ou non ? Quelles sont les caractéristiques du club qui pourrait les accueillir ? Et si ça convient à leur pratique ?

Sur la formation, on peut rappeler aussi très rapidement que la Ligue est porteuse d'une formation professionnelle via le CQP, qui a formé une douzaine de candidats en 2024.

Il y a également, avec l'aide des comités, une délégation de formation sur les premiers niveaux de formation d'encadrant et d'officiels techniques. Tous les chiffres de stagiaires et de formations sont

à retrouver dans le rapport d'activité.

L'enjeu pour nous, avec l'aide de la CLOT, des comités mais également de la Fédération, est de fidéliser ces nouveaux officiels techniques et les emmener pourquoi pas vers de la performance entre guillemets, dans les différents niveaux d'officiels techniques jusqu'aux niveaux internationaux.

Fidéliser aussi les nouveaux encadrants pour les emmener potentiellement vers une formation professionnelle.

Rappeler aussi qu'en 2024, c'est la poursuite du label club tremplin, dispositif mis en place en 2019/2020, juste avant le COVID. C'est un dispositif majeur pour valoriser les clubs qui se structurent avec des écoles de jeunes, qui mettent des moyens en place pour aller potentiellement vers une labellisation fédérale club avenir et surtout qui ont l'objectif de former des jeunes badistes à haut potentiel.

Enfin, pour finir et ne pas être trop long, rappeler qu'en 2024 la Ligue a connu des changements structurels majeurs :

- Nos équipes administratives ont quitté le siège social Rue du Couédic et emménagé, en tout début d'année 2024, dans le 17^{ème} arrondissement. Ce siège est un vrai atout pour l'accueil des bénévoles et de nos salariés qui peuvent travailler dans d'excellentes conditions.
- A l'initiative de la fédération et suite à la parution d'une nouvelle Loi, nous avons été contraints de proposer une réforme assez profonde de nos statuts, lesquels ont été harmonisés entre organes déconcentrés de la FFBaD (parité stricte de nos organes décisionnaires par exemple).

Pour conclure, sur cette année 2025 et la saison à venir 2025-2026, le vrai enjeu, Franck LAURENT l'a dit, mais je le répète et je le répéterai certainement durant les prochains mois, sera de garder cette dynamique, de conserver ces nouveaux adhérents au sein de clubs parfois saturés, voire sursaturés.

Alors les solutions miracles, il n'y en a évidemment pas, mais vos actions au sein des clubs et des comités concourent à cette fidélisation et pas que pour les compétiteurs mais aussi pour le public loisir.

Concernant les équipements, je suis assez heureux que la Fédération investisse sur ce volet, trop longtemps délaissé. Mais voilà, vous n'êtes évidemment pas sans savoir que 300.000€ sur une enveloppe nationale, ce n'est pas beaucoup.

Mais ça permettra, et je pense que Franck LAURENT sera en phase avec ça, de semer, de planter des graines dans certains projets, avec des montants qui ne seront pas énormes mais qui auront

le mérite d'apparaître dans les plans de financement, de projets de création ou de réhabilitation de gymnases. D'autres fédérations le font déjà, certes avec d'autres moyens évidemment, mais c'est déjà un bon début et mais c'est un aussi vrai sujet, dont la Ligue va s'emparer, avec les Comités et clubs.

Le sujet des équipements va concerner également le recensement des équipements et surtout ceux qui pourraient bénéficier de tracés de badminton. La Ligue sera présente pour vous soutenir dans vos demandes afin d'avoir accès à de nouveaux équipements et de nouveaux créneaux. Alors ça ne marchera pas tout le temps évidemment, tous les élus ne sont pas sensibles au lobbying des fédérations et de leurs organes déconcentrés mais ça pourrait faire bras de levier sur certains qui seraient un peu plus enclins à nous écouter.

Un autre point de perspective 2025, c'est celui de la professionnalisation. Je pense qu'il est indispensable que l'on arrive à avoir, non pas des professionnels dans tous les clubs, puisque tout le monde n'a pas les mêmes ambitions et objectifs de développement, mais d'en avoir le plus possible. En tout cas, je reste persuadé que la structuration de nos clubs affiliés passera par la professionnalisation.

Qu'elle soit partagée, avec des éventuels accords entre clubs, ou qu'elle soit aussi potentiellement sur des professionnels à temps complet dans les clubs qui le peuvent, pour les aider à se structurer dans le temps, au-delà des bénévoles qui peuvent parfois s'épuiser.

Et un tout dernier point sur la formation, celle des dirigeants.

Il y avait déjà des actions au sein de la Ligue sur la formation des dirigeants, il y a quelques années de cela, qui fonctionnaient bien. Le COVID a bouleversé les habitudes de formations en présentiel, avec des journées complètes pour des dirigeants qui n'ont plus forcément le temps et ces priorités-là. Il est nécessaire de travailler désormais sur des contenus de formations / informations en distanciel ou sur des formats courts, des formats en vidéo.

Et cela, sur les différents sujets qui concernent les (nouveaux) dirigeants de club afin de leur donner la matière et les billes face aux nouveaux défis de la gestion associative (comptabilité, gestion de salariés...).

Voilà pour ce rapport moral 2024. Je finirai peut-être aussi par un mot très rapide sur le volet financier même si Matthieu RIOLLIER, le trésorier général en parlera certainement mieux que moi. Vous l'avez vu, la Ligue est en bonne santé de par le foisonnement de ses activités mais aussi sur le plan financier grâce à la dynamique positive de licenciation et à un gros travail interne de sobriété dans le fonctionnement de l'institution.

Vous le verrez aussi quand on évoquera le règlement financier, outil qui n'existait pas et qui sera indispensable en termes de pilotage pour la Ligue, pour manœuvrer nos finances, en interne comme en externe.

Consulter le rapport d'activité [ici](#)

Vote n°2 : approbation du rapport moral complété du rapport d'activité.

Votants : 124 – Suffrages exprimés : 117 – Pour : 117 (100%) – Abstentions : 7 : **ADOPTÉ**

4- Rapport financier et rapport de la commissaire aux comptes

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2024 ont été établis conformément aux règles de la présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. Les règles et méthodes comptables sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Les comptes présentés sont chiffrés en Kiloeuro (1 K€=1000€).

Remerciements

Je tiens à remercier tous les salariés pour les nombreux échanges, leur professionnalisme et leur réactivité dans le cadre de la gestion financière.

J'ai une pensée particulière pour Mme Cécile RONGET qui nous a quitté en fin d'année 2024 après une dévotion totale pour le badminton et des échanges toujours sincères et instructifs sur les finances de la LIFB !

Je remercie également tous les élus responsables de secteur (président, vice-présidents) pour leur collaboration sur les parties budgétaires et leur rigueur lors des validations et engagements de dépenses.

Enfin, je tiens à remercier notre cabinet d'expert-comptable EXPONENS (M. BRISSET et M. MARCIANO) qui ont su nous accompagner dans cette année de changements ainsi que notre commissaire aux comptes Mme TERQUEM pour ses conseils et sa vigilance.

Faits marquants 2024

Pour les salariés :

- Reprise de Mme Catherine MEUNIER du secteur Instance en mai 2024,
- Arrivée de M. Bignon BEDE (service civique) du secteur Diversité des pratiques en juin 2024,
- Départ de Laetitia COTTE (alternante) du secteur Diversité des pratiques en août 2024,
- Départ de Léo RETIF (alternant) du secteur Communication en septembre 2024,
- Passage de CDD à CDI pour Hélène TERRASSE en septembre 2024,
- Arrivée de Paul Alexandre BALANA du secteur Opérations sportives en octobre 2024,
- Arrivée de Louise COUE (alternante) du secteur Communication en octobre 2024,
- Départ de Inès DIBILDOX de secteur Opérations sportives en octobre 2024.

La ligue a globalement pu s'appuyer sur une équipe de salariés au complet pour cette année 2024.

2024 a été une année historique pour le sport français et pour le badminton francilien avec la qualification de 4 joueurs licenciés en IDF aux JOP et l'anniversaire des 50 ans de la LIFB !

L'année 2024 a également connu de nombreux changements organisationnels par rapport à 2023 :

- La fin du déménagement dans nos nouveaux locaux,
- Un changement dans la méthode de saisie comptable des licences avec une saisie par import de fichiers,
- La mise en place d'un logiciel pour les factures / notes de frais et les validations des dépenses,
- La rédaction d'un règlement financier et d'un manuel de procédures qui sera appliquée en 2025.

Sur l'exercice 2024, la Ligue Ile-de-France de Badminton affiche un résultat positif de +61.191.32€, comptes arrêtés par le conseil d'administration du 28 avril 2025. Pour rappel, le résultat 2023 était de +44.8K€, le budget prévisionnel 2024 avait été validé avec un résultat à -50K€ et l'atterrissage réalisé fin septembre 2024 nous amenait à un bénéfice de +30K€.

Ces différences sont essentiellement portées par :

- Un nombre de licenciés record sur la saison 2023/2024 (impact 8/12ème),
- Un nombre de licenciés sur le début de saison 2024/2025 en explosion par rapport à nos prévisions (impact 4/12ème),
- Une optimisation de notre stratégie d'épargne avec des taux d'intérêts qui étaient encore haut,
- Un secteur diversité des pratiques qui a diversifié ses actions et leurs sources de financement grâce à un renfort des effectifs,
- Des subventions qui se sont maintenues à un niveau élevé avec l'obtention d'une nouvelle aide à l'emploi et à des renouvellements,
- Un suivi rigoureux des budgets, réalisé par les secteurs,
- Une campagne d'investissements qui a été faiblement comptabilisée sur 2024 (amortissement).
- Des dépenses qui avaient été comptabilisées en doublon sur 2023 et un abattement de la taxe sur les salaires de 23.6K€ non budgété.

Le rapport de gestion viendra détailler la situation de la Ligue au cours de l'année 2024 en comparaison avec l'année 2023 et/ou en comparaison du budget prévisionnel 2024.

BILAN

BILAN	2023	2024
	2141 K€	2607 K€

Tableau pour l'actif		
	2023	2024
Charges constatées d'avance	893 K€	1148 K€
Trésorerie	1025 K€	1225 K€
Créances	169 K€	156 K€
Marchandises	22 K€	23 K€
Actif immobilisé	32 K€	55 K€
Tableau pour le passif		
	2023	2024
Fonds propres	624 K€	695 K€
Dettes (sociales et fiscales, fournisseurs et autres)	261 K€	286 K€
Produits constatés d'avance	1256 K€	1626 K€

Commentaires 2024 :

- Nous constatons une augmentation des charges et des produits constatés d'avance qui est la conséquence de l'augmentation de la prise de licences et du timbre LIFB sur la saison 2024/2025.
- Ce constat associé au bénéfice de l'exercice a pour conséquence une augmentation de la trésorerie.
- On note aussi une hausse des actifs immobilisés en cohérence avec des investissements lancés fin 2024.
- La hausse des fonds propres s'explique par le bénéfice de l'année et par l'amortissement d'une subvention de 10K€ pour des fauteuils parabadminton en cohérence de l'immobilisation.

COMPTE DE RÉSULTAT

Compte de résultats	2023	2024
Total des produits	2422 K€	2778 K€
Dont produits d'exploitation	2395 K€	2741 K€
Dont subventions	228 K€	263 K€
Total des charges	2377 K€	2717 K€
Dont salaires	405 K€	447 K€
Dont charges sociales	123 K€	132 K€
Dont autres charges	1336 K€	1496 K€

Résultats	45 K€	61 K€
Contributions volontaires	48 K€	59 K€

Commentaires :

- La hausse des subventions s'explique principalement par une hausse des subventions de l'ANS (projets et plan coach Para badminton), mais aussi un renouvellement des subventions liées aux emplois.
- La différence de charges salariales entre 2023 et 2024 trouve en partie son explication dans le reversement d'une prime plan coach ANS Para badminton pour 28 K€, de la présence d'une équipe au quasi-complet et d'une politique d'augmentations des salaires pour préserver le pouvoir d'achat du patrimoine humain de la ligue.
- Nous avons pris en compte le bénévolat à hauteur de 59 K€ sur l'exercice 2024 (taux horaire du SMIC chargé).
- Nous avons également bénéficié de 2.1 K€ d'abandon de frais.

Analytique 2024

La ventilation analytique est disponible en cliquant sur le fichier suivant : [Réalisé Analytique 2024](#). Cette présentation par chapitre permet une meilleure vision des actions sur l'année 2024.

Éléments de compréhension :

- Masse salariale : Hausse de la masse salariale de 9,1% (incluant la prime Para) ou de 4,4% (Hors prime Para) en comparaison à 2023 ce qui est au-dessus de l'inflation et légèrement inférieure au budget (5%).
- Subventions : Les subventions ont été ventilées de la manière suivante :

ANS ACTION ET EMPLOI		
	2024	FLECHAGE ANALYTIQUE
A.1.3 (handicap)	8.5 K€	DVP-ACH-HA
A.1.4 (pratique estivale)	8 K€	DVP-ACT-BT
A.1.5 (JOP)	12.5 K€	DVP-ACT-JO
B.1.2 (sport en entreprise)	6 K€	DVP-ACT-EN
Instruction dossiers ANS	4.1 K€	INS-FON-SU
ANS Emploi G. DEVANLAY	8 K€	DVP-FONC-S
ANS Emploi H. TERRASSE	4.4 K€	DVP-FONC-S
ANS Emploi O. DAUBE	11 K€	INS-FON-SA (86%) et INS-FIN-SA (14%)
ANS Emploi A. JEANPIERRE	12 K€	COM-FON-SU
ANS Emploi I. DIBILDOX	12 K€	OPS-FON-SU
ANS HAUT-NIVEAU		
	2024	FLECHAGE ANALYTIQUE
ANS Performance	19.75 K€	AHN-POL-SU (87%) et AHN-PAR-SU (13%)

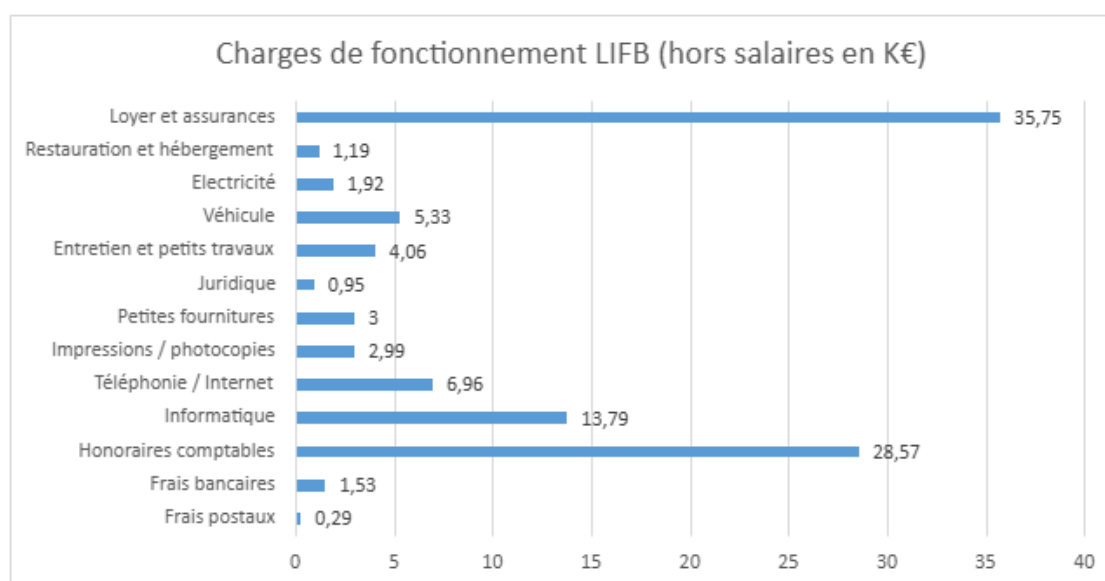
ANS Emploi Para badminton	15 K€	AHN-PAR-SU
ANS Plan Coach Para badminton	28 K€	AHN-PAR-SU

AIDE FEDERALE		
	2024	FLECHAGE ANALYTIQUE
FFBAD (Dialogue de gestion)	21.1 K€	INS-FON-SU
FFBAD (Pôle espoir)	10 K€	AHN-POL-SU (97%) et AHN-PAR-SU (3%)
Dispositif du Stade vers l'Emploi	5.59 K€ (1 opération)	DVP-ACT-EN

CONSEIL REGIONAL IDF		
	2024	FLECHAGE ANALYTIQUE
Pré-filière	12.4 K€	AHN-SER-SU
Pôle Espoir	31 K€	AHN-POL-SU (87%) et AHN-PAR-SU (13%)
Formation	25.1 K€	FOR-FON-SU
Développement de la pratique	10 K€	DVP-FON-SU
Dispositif du Stade vers l'Emploi	70 K€ (10 opérations)	DVP-ACT-EN
Budget Participatif Ecologique	7 K€ (obtenu en 2023)	DVP-ACT-ER
Budget Participatif Handicap	10 K€	DVP-ACT-HA (étalement sur 3 ans)

Comme en 2023, la ligue n'a pas été épargnée par les coupes budgétaires de la FFBAD avec la suppression de la prime aux résultats des pôles espoir, de la baisse de la subvention de fonctionnement du pôle espoir et de la suppression de la part variable du dialogue de gestion ! On peut noter l'obtention d'une nouvelle subvention dans le cadre du budget participatif de la région Ile-de-France pour l'achat de fauteuils para-badminton après celle obtenue en 2023. Les fauteuils étant comptabilisés en amortissement sur 3 ans, la subvention a suivi le même étalement comptable.

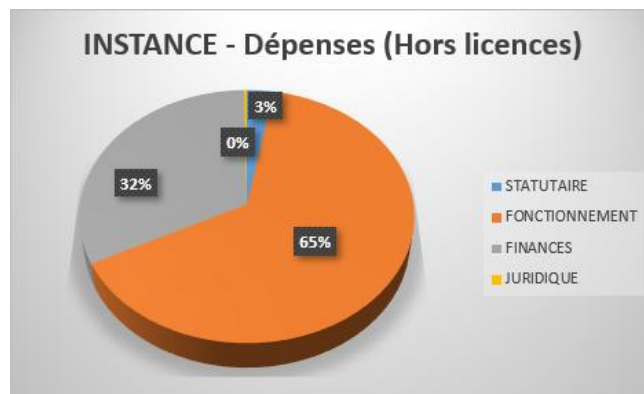
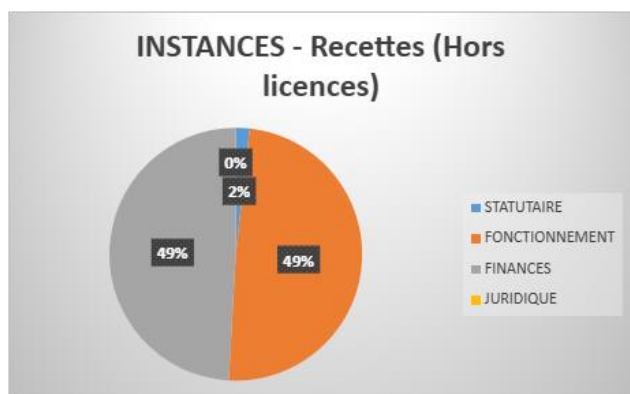
- Charges fixes de fonctionnement hors masse salariale (-106.33K€ vs -104.98K€ en 2023)



- Honoraires comptables : En baisse compte tenu du retour de Catherine MEUNIER en mai
- Energie : En forte baisse en raison du changement de locaux qui ont permis de diminuer de 60% les dépenses par rapport à l'an dernier et de revenir à la dépense que nous avons en 2022.
- Siège social : En hausse en raison d'un double loyer en janvier sur le siège et en septembre / octobre sur le box.
- Charges informatiques : En légère baisse (attention, des immobilisations en fin de saison ayant peu d'impacts sur 2024)
- Charges Véhicules : En légère hausse en raison d'une activité accrue
- Charges de fonctionnement diverses : En légère hausse principalement au niveau de l'entretien et des petits travaux (aménagement du nouveau siège social).

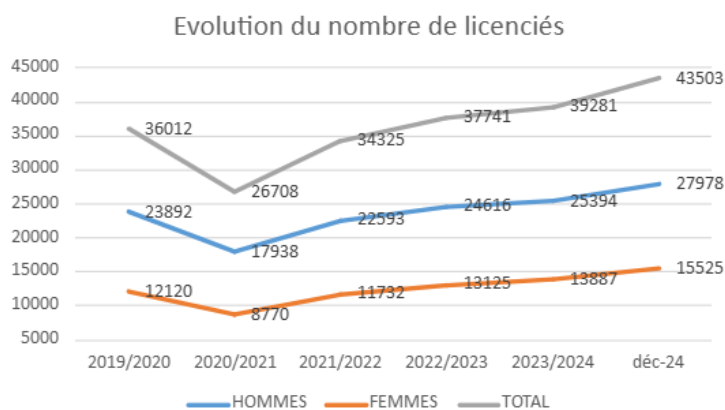
Analyse par secteur

Instance



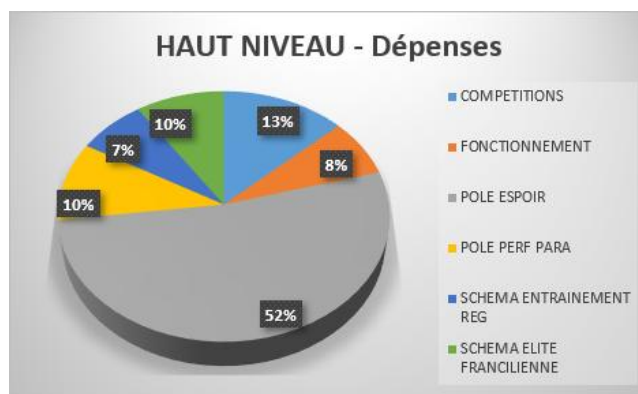
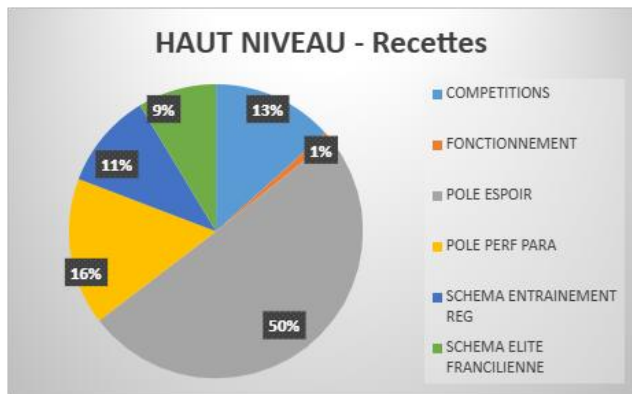
- Sur le statutaire, voici les éléments significatifs :
 - La réalisation des deux assemblées générales statutaire en distanciel avec aucun frais (+1.3K€ par rapport au budget et +3.1K€ par rapport à 2023).
 - L'organisation d'un premier séminaire pour les salariés en septembre (-2.1K€ non prévu au budget).
- Sur le juridique, on notera l'absence de procédures en 2024.
- Sur les finances, les éléments importants sont :
 - Un maintien sur le premier semestre de la saisie comptable par notre cabinet d'expert-comptable avant la reprise par Catherine.
 - Une volonté d'automatiser et moderniser la saisie comptable pour limiter les erreurs en lien avec le cabinet d'expert-comptable (-2K€ non prévu au budget).
 - La mise en conformité du statut des officiels techniques avec la réalisation d'une déclaration sociale nominative et de fiches de paies (-2.6K€ non prévu au budget).

- Des taux d'intérêts encore haut en 2024 associée à une stratégie d'épargne renforcée (+9.1K€ par rapport au budget après impôts).
- Sur le fonctionnement de la structure, on retiendra :
 - Une baisse des coûts de notre siège social principalement en raison de l'énergie et ce malgré des doublons de loyer. Cette baisse est de +1.7K€ par rapport à 2023 et de -2.5K€ par rapport au budget)
 - Des investissements sur du nouveau matériel informatique en raison de la croissance de l'équipe sur les dernières années (hausse de -0.7K€ par rapport à 2023 et de -2.1K€ par rapport au budget).
 - Des charges de fonctionnement en baisse (+6.4K€ par rapport à 2023 et +2.5K€ par rapport au budget).
 - Sur les salaires, prise en charge des frais de formation de deux alternants, d'un logiciel de gestion des ressources humaines et des tickets restaurants de l'ensemble des salariés (50% de prise en charge).
 - Sur la subvention, 3.9K€ du dialogue de gestion ont été utilisés pour les billets JOP offerts au CA, salariés, joueurs du pôle espoir.
 - Un dialogue de gestion avec les comités qui est dans sa nouvelle mouture depuis la saison 2024/2025 (impact sur les comptes sur 2025).
- Sur les licences et affiliations, gardons en tête qu'elles représentent plus de 97% des recettes et 93% des dépenses du secteur.



- Une hausse du nombre de licencié (43.503 à fin décembre vs 39.128 budgétés) et une hausse du timbre LIFB qui représente au total 36.5K€ de nouvelles recettes par rapport au budget.
- Une hausse du nombre de clubs affiliés.

Haut-Niveau



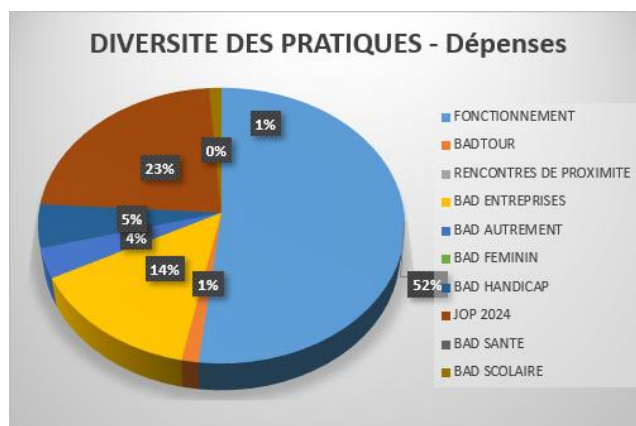
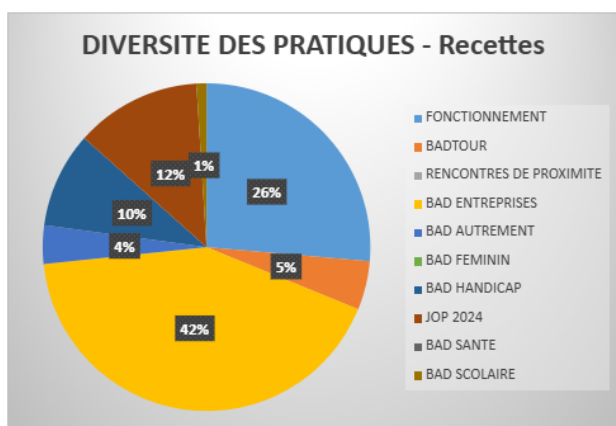
- Sur les compétitions, on peut souligner :
 - o Une hausse du nombre de jeunes participants aux CEJ et aux BAC ce qui a provoqué un dépassement de -6.8K€ par rapport au budget et de -4.8K€ par rapport à 2023.
 - o Une diminution du nombre de jeunes sur la délégation LIFB sur le tournoi d'OLVE (+0.8K€ par rapport au budget et +3.3K€ par rapport à 2023).

- Sur le pôle espoir et la cellule de performance PARA, on notera :
 - o Sur les saisons 2023/2024 et 2024/2025, prise en charge de 50% de la pension par la LIFB et refacturation des 50% restants à la Famille-Club cumulée à une baisse du nombre de joueurs sur la saison 24/25 (-0.6K€ par rapport au budget et -8.1K€ par rapport à 2023).
 - o Pour les dépenses stages et compétitions, c'est le même système de prise en charge que la pension qui est appliquée à l'exception des joueurs para qui sont pris en charge quasi intégralement par la FFBAD. Sur l'ensemble de l'année 2024, de nombreux jeunes ont effectué moins de tournois que prévus à la charge de la LIFB en raison de sélections en équipe de France, blessures, ... (+5.6K€ par rapport au budget et +2K€ par rapport à 2023).
 - o Une maîtrise du budget matériel en raison des éléments ci-dessus et ce malgré une très forte hausse des prix des volants (entre +14 et +28% d'augmentation depuis le début de la saison sur nos références).
 - o Des subventions qui se sont maintenues à un niveau élevé ainsi que des aides à l'accompagnement des sportifs PARA ayant un impact sur l'absorption de nos charges salariales (+16.2K€ par rapport au budget et -3.6K€ par rapport à 2023).

- Sur le schéma d'entraînement régional et d'élite francilienne, on retient :
 - o La dotation à l'ensemble des professionnels de l'ETR et des clubs avenir de tenues LIFB.
 - o Un retour à la "normale" des dépenses liées aux stages qui dépasse de -1.2K€ le budget en raison d'une hausse du nombre de jeunes sur les stages.
 - o La poursuite du fonds social qui a bénéficié à 4 jeunes.

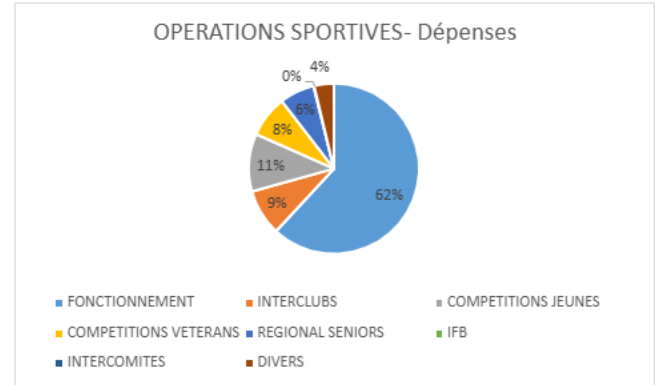
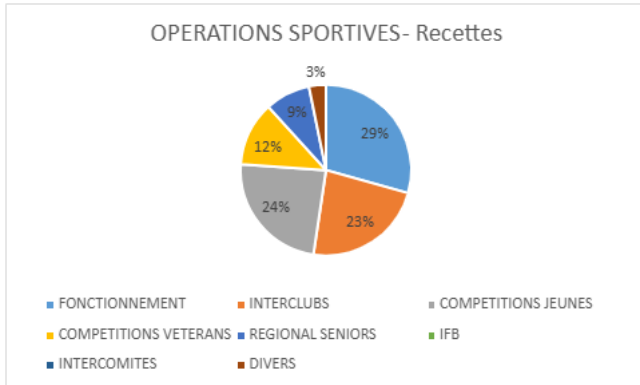
- L'augmentation du nombre de clubs labellisés Avenir et Tremplin (-3.4K€ par rapport au budget et -10.2K€ par rapport à 2023).
- Sur le fonctionnement, la hausse des dépenses de salaires est principalement liée à une réaffectation des missions d'Hervé (peu de missions sur la formation en particulier).

Diversité des pratiques



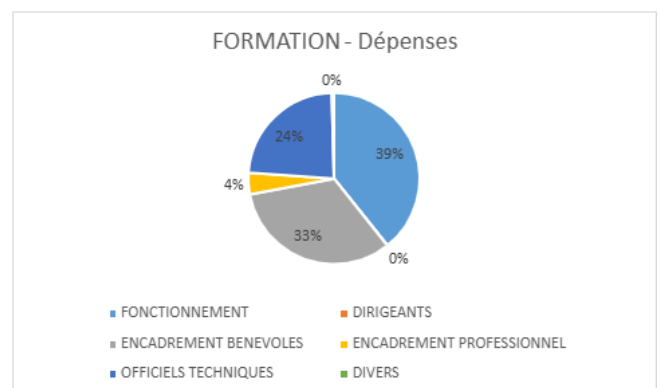
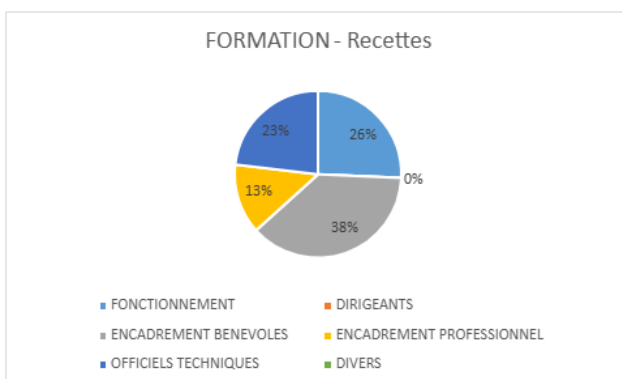
- Maintien du renforcement en ressources humaines du secteur initié en janvier 2023 afin de répondre aux sollicitations institutionnelles (Région, JO, Sénat, Assemblée Nationale, ...), à la nécessité de structurer le développement du badminton francilien en lien avec les comités départementaux et les clubs mais aussi de trouver de nouvelles sources de financement du côté "social" étant donné que les subventions sur le "haut-niveau" baissent d'année en année. Ce maintien du renfort en ressources humaines a aussi permis d'obtenir une nouvelle aide à l'emploi (+19K€ par rapport au budget et -27.K€ par rapport à 2023).
- A l'image de la dynamique de 2023, les aides aux nouveaux clubs ont plus que doublé (8.2K€ vs 3.5K€ en 2023 et 1.8K€ en 2022) réaffirmant la volonté de création de nouveaux clubs même si la refonte du pack affiliation n'est pas encore faite, ce qui explique en partie l'écart avec le budget.
- Sur le Badminton entreprise, on peut noter le maintien de 11 DSVE (10 régions et 1 FFBAD) avec un reversement d'une partie des subventions aux organes supports (clubs et/ou comités) ainsi que la reprise de la coupe des entreprises (+16.7K€ par rapport au budget et +34.9K€ par rapport à 2023).
- Continuité du Bad'tour avec 16 étapes en 2024 et le début de sa version "commerciale" avec 6 étapes de Bad'Event (+1.1K€ par rapport au budget et +0.7K€ par rapport à 2023).
- Pour les autres actions, les écarts sont majoritairement dûs à une affectation différente des subventions ANS.

Opérations Sportives



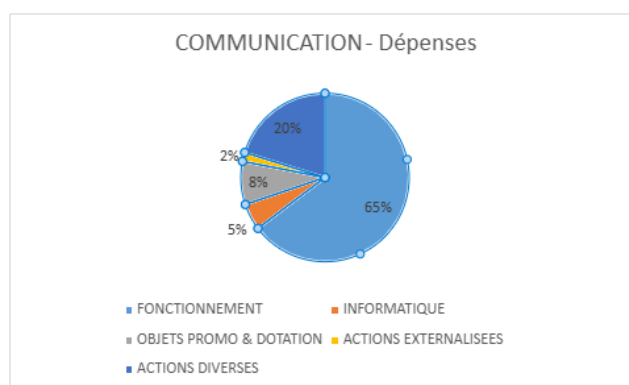
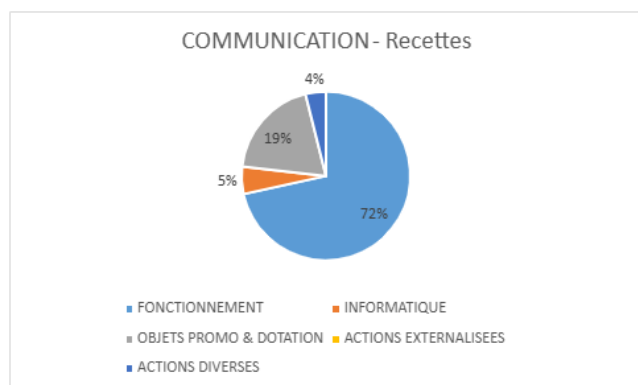
- Au niveau salarial, la hausse s'explique principalement par le départ d'Inès et au biseau qui a été fait avec Paul Alexandre (-6K€ par rapport au budget et -3.5K€ par rapport à 2023)
- Les interclubs ont généré moins de bénéfices (-1.4K€ par rapport au budget et -3.3K€ par rapport à 2023) en raison d'une baisse des erreurs amenant des sanctions financières sur 2024, à l'ajout des JA en R3 et ce malgré la poursuite du système de renoncement aux frais.
- Sur les compétitions jeunes, le nombre d'inscriptions a été nettement supérieure à la saison précédente même si les récompenses sont à comptabiliser dans divers (+4.4K€ par rapport au budget et +7.7K€ par rapport à 2023).
- Le régional vétérans a été moins bénéficiaire qu'en 2023 en raison du changement de règlement et de la multiplication des catégories / tableaux.
- Le régional sénior a lui été déficitaire en raison de la capacité limitée de la salle (10 terrains) ayant réduit le nombre de joueurs (-1.2K€ par rapport au budget et -3.8K€ par rapport à 2023).

Formations



- La baisse de la masse salariale par rapport à 2023 s'explique en raison de la perte du DEJEPS qui a été repris par la FFBAD.
- Le deuxième élément à souligner est l'absence de formations dirigeants qui étaient budgétées à -2K€.
- Au niveau des formations d'encadrants bénévoles, très grosse dynamique avec une formation portée par la ligue (EB2) qui permet d'être au-dessus du budget et du résultat de l'an dernier.
- En ce qui concerne les officiels techniques, la dynamique de formation continue explique la différence vis-à-vis de 2023 (-3.1K€) et ce malgré l'organisation de plusieurs formations et examens ligue (GEO 1, GEO 2, JALA, ALC) qui permettent d'être au-dessus du budget (+1.9K€)
- Enfin, le CQP a été moins bénéficiaire que prévu mais plus rentable que l'an dernier compte tenu d'une révision des tarifs d'inscriptions (-3.3K€ par rapport au budget et +4.5K€ par rapport à 2023).

Communication



- L'élément principal à noter est l'organisation des 50 ANS de la LIFB pour un coût total de 20.5K€.
- Pour les autres éléments, ils sont conformes au budget (les dépenses sur les actions externalisées de 2024 font suite à une erreur de comptabilisation analytique des stocks du secteur en 2023).

Les perspectives et évolutions pour l'année 2025

- Le retour de certaines subventions de la FFBAD (aide au pôle espoir à 100%, dialogue de gestion FFBAD / LIFB avec part variable, ...) pour un montant compris vers 10K€.
- La mise en place d'un plan de structuration des clubs voté lors de l'AG du 5 juin 2024.
- Baisse des intérêts bancaires et donc des impôts associés.

- La prévision d'une légère baisse du nombre de licenciés sur la saison 2025/2026 vs saison 2024/2025 afin d'être prudent mais qui génère tout de même 109 K€ de nouvelles recettes sur 2025 et 90 K€ en 2026.
- Poursuite de la modernisation de la saisie comptable
- Des capacités financières accrues au niveau des secteurs avec de nouveaux investissements (acquisition d'un minibus, accompagnement à la professionnalisation en prenant en charge une partie des frais liées à la formule itinérante du DEJEPS et à l'achat d'équipements).

Après lecture par la Commissaire aux comptes de son rapport sur les comptes annuels 2024, nous répondrons à vos éventuelles questions puis nous soumettrons ces comptes annuels à votre approbation.

► Rapport annuel de Mme TERQUEM de la société AUDIT'RS (Commissaire aux Comptes) :

Mme TERQUEM a audité les comptes au siège de la LIFB du 10 au 12-03-2025.

En conclusion, Mme TERQUEM indique ses conclusions aux représentants des comités :

- Les éléments collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
- Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 28 avril 2025.

« Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Ligue Ile-de-France de Badminton à la fin de cet exercice. »

Vote n°3 : approbation du compte de résultat 2024 et bilan financier au 31-12-2024

Votants : 118 – Suffrages exprimés : 109 – Pour : 108 (99,1%) – Contre : 1 (0,9%) - Abstentions : 9 : **ADOPTÉS**

Affectation du résultat 2024

Conformément, à la délibération du CA du 28 avril 2025, **il vous est proposé d'approuver la proposition d'affectation du résultat 2024** comme suit :

- -600 € à imputer sur la réserve fléchée "Fonds de relance des clubs (pack affiliation) "
- -1.200 € à imputer sur la réserve fléchée "Achat de structures et matériel d'animation"
- -35.000 € à imputer sur la réserve fléchée "Missions autour des JO 2024"
- -5.000 € à imputer sur la réserve fléchée "Accompagnement d'un athlète haut-niveau en parabadminton"

- -15.000 € à imputer sur la réserve fléchée “50ème anniversaire de la Ligue”
- +117.991,32 € à imputer sur les réserves non fléchées.

Après ces affectations, les fonds propres s'établiront à 695.028 € détaillés comme suit :

- Les fonds propres sans droit de reprise : 300.000€
- Les réserves ont été scindées en deux :
 - o Réserves non fléchées pour un montant de 321.893 €
 - o Réserves fléchées à des projets associatifs, d'un montant de 63.200 €, se décomposent de la façon suivante :
 - Projet fonds de relance des clubs (pack affiliation) pour 4.400 € (pack affiliation)
 - Projet achat de structures et matériel d'animation pour 28.800 €
 - Projet missions autour des JO 2024 pour 0 €
 - Projet organisation d'un évènement parabadminton de haut-niveau pour 25.000 €
 - Projet accompagnement d'un athlète haut-niveau en parabadminton pour 5.000 €
 - Projet 50ème anniversaire de la Ligue pour 0 €
 - o Subventions d'investissement Parabad pour 9.935€

Vote n°4 : proposition de l'affectation du résultat 2024

Votants : 115 – Suffrages exprimés : 108 – Pour : 108 (100%) – Abstentions : 7 : **ADOPTÉE**

5- Rapport spécial de la commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Mme TERQUEM informe l'assemblée qu'elle est tenue de porter à la connaissance des délégués la signature d'éventuels conventions réglementées.

« *Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis **d'aucune convention conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée générale en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code du commerce.*** »

6- Proposition de tarifs statutaires 2025-2026 (timbre Ligue)

Timbres LIFB	Affiliation des associations	Timbre adulte	Timbre jeune	Timbre mini-bads
Saison 2024-2025	25€	17€	15,50€	7€
Proposition saison 2025-2026 (Proposition du CA du 28-04-2025)	25€ (Pas d'augmentation)	17€ (Pas d'augmentation)	15,50€ (Pas d'augmentation)	7€ (Pas d'augmentation)

Vote n°5 : proposition de timbres Ligue 2025-2026

Votants : 121 – Suffrages exprimés : 121 – Pour : 118 (97,5%) – Contre : 3 (2,5%) : **ADOPTÉE**

7- Budgets 2025 modifié et 2026

	2022	2023	2024	Budget 2025 V2.0 Validé	Ecart / Réel 2024		Budget 2025 V3.0	Ecart / Réel 2024		Budget 2026 V1.0	Ecart / Budget 2025 V3.0	
	€	€	€	€	€	%	€	€	%	€	€	%
Instances & Communication	214 936 €	299 480 €	349 597 €	359 164 €	9 587 €	3%	363 975 €	14 378 €	4%	392 751 €	28 776 €	8%
Haut-Niveau	-231 063 €	-197 835 €	-239 125 €	-266 257 €	-27 132 €	-11%	-262 200 €	-23 075 €	-10%	-273 850 €	-11 649 €	-4%
Diversité des Pratiques	-2 125 €	-9 809 €	-17 228 €	-40 256 €	-23 028 €	-134%	-51 417 €	-34 189 €	-198%	-76 284 €	-24 867 €	-48%
Opérations Sportives	-37 101 €	-27 164 €	-31 243 €	-43 210 €	-11 967 €	-38%	-43 028 €	-11 785 €	-38%	-46 632 €	-3 604 €	-8%
Formation	-22 987 €	-19 892 €	-809 €	-9 441 €	-8 632 €	-1087%	-10 731 €	-9 922 €	-1226%	614 €	11 345 €	106%
Résultat	-78 340 €	44 780 €	61 192 €	0 €	-61 192 €		-3 400 €	-64 592 €		-3 400 €	1 €	
Réserves fléchées utilisées		-10 000 €	-56 800 €		56 800 €	100%	-3 400 €	53 400 €	94%	-3 400 €		
Fond de relance des clubs (pack affiliation)			-800 €		800 €	100%	-500 €	100 €	17%	-500 €		
Achat Structures et Matériel d'Animation			-1 200 €		1 200 €	100%	-2 900 €	-1 700 €		-2 900 €		
Missions JO 2024		-10 000 €	-35 000 €		35 000 €	100%		35 000 €	100%			
Evenement Parabadminton Haut-Niveau			-5 000 €		5 000 €	100%		5 000 €	100%			
Accompagnement Athlète Haut-Niveau Parabadminton			-15 000 €		15 000 €	100%		15 000 €	100%			
50ème Anniversaire LIFB												
Résultat (impact réserves non fléchées)	-78 340 €	54 780 €	117 992 €	0 €	-117 992 €		0 €	-117 992 €		0 €	1 €	

Vote n°6 : proposition de budgets 2025 modifié et 2026

Votants : 121 – Suffrages exprimés : 111 – Pour : 111 (100%) – Abstentions : 10 : **ADOPTÉE**

8- Règlement financier et manuel des procédures

Matthieu RIOLLIER présente la 1^{ère} mouture de ces 2 documents adoptés par le CA du 10-02-2025 :

- Règlement financier, modifiable en AG uniquement,
- Manuel des procédures, modifiable en CA

Vote n°7 : proposition de règlement financier et du manuel des procédures

Votants : 118 – Suffrages exprimés : 114 – Pour : 113 (99,1%) – Contre : 1 (0,9%) - Abstentions : 4 : **ADOPTÉE**

9- Récompenses et clôture de l'Assemblée Générale

Les mérites fédéraux de bronze ont été transmis aux comités concernés afin qu'ils soient remis lors des Assemblées Générales départementales.

Eric MOYER (78)	Marc AUBERT (77)	Dalila BENABDERRAHMANE (92)
Christine CORDIEZ (78)	Sébastien HERBERT (94)	Yohan NONOTTE (93)

Les mérites fédéraux d'argent, compte tenu de l'organisation en visioconférence de l'AG Ligue, ont été également et exceptionnellement transmis aux comités concernés.

Philippe GOUTRY (91)	Pascal CANDEILLE (75)
----------------------	-----------------------

Enfin, le prix Hélène BUSSOLINO sera remis ultérieurement à Paul ADAM (95) qui a quitté ses fonctions au CA de la LIFB après un engagement de plusieurs olympiades.

Le Président **Hugo ANEST** remercie tous les délégués présents pour leur confiance et procède à la clôture de l'Assemblée Générale à 22h00.

Le Président de la LIFB
Hugo ANEST



La Secrétaire Générale de la LIFB
Brigitte VINCENT

